



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/08/2021



**OGEC NOTRE DAME DE CAMPOSTAL  
et GOUAREC**

5 Place du Bourg coz  
22110 ROSTRENEN





**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

21 pages

OGEC NOTRE DAME DE CAMPOSTAL ET GOUAREC  
5 Place du Bourg coz  
22110 ROSTRENEN

Exercice clos le 31/08/2021

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

OGEC NOTRE DAME DE CAMPOSTAL ET GOUAREC  
5 Place du Bourg coz  
22110 ROSTRENEN

Exercice clos le 31/08/2021

Aux membres de l'Assemblée Générale,

## 1. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC NOTRE DAME DE CAMPOSTAL ET GOUAREC relatifs à l'exercice clos le 31/08/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association OGEC NOTRE DAME DE CAMPOSTAL ET GOUAREC à la fin de cet exercice.

## 2. Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2020 à la date d'émission de notre rapport.

### *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'Annexe qui expose les changements de méthodes comptables induits par l'application du règlement ANC 2018-06 réformant le plan comptable des associations, et notamment les conséquences en matière de traitement des subventions d'investissements.

## 3.- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les

restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon la nature de notre jugement professionnel, ont été les plus importantes : Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les changements de méthodes comptables imposés par le règlement ANC n°2018-06 tels que décrits dans l'Annexe des comptes annuels aux chapitres « Changements comptables » et « Fonds propres ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### 4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

#### 5. - Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Nous n'avons aucune information particulière à communiquer.

#### 6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

#### 7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ARRADON, le 28 décembre 2021

Le Commissaire aux comptes  
**INGENIUM Audit**



Philippe CHAMAILLARD

BILAN					
ACTIF (En Euros)		Valeurs au 31/08/21			Valeurs au 31/08/20
		Val. Brutes	Amort. &Prov.	Val. Nettes	
Actif immobilisé	Frais d'établissement				
	Concessions, Brevets, droits simil.				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Terrains et aménagements				
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui	4 578 298	2 956 626	1 621 672	1 585 108
	Installations techniques, mat et outillage	1 541 810	1 474 229	67 581	88 206
	Autres immobilisations corporelles	606 343	536 432	69 911	86 530
	Immobilisations corporelles en cours				84 704
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>5 886 221</b>	<b>4 170 576</b>	<b>1 715 645</b>	<b>1 700 657</b>
	Participations	190 855		190 855	190 675
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	35 714		35 714	35 714
Autres immobilisations financières	350		350		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>226 919</b>		<b>226 919</b>	<b>226 389</b>	
Comptes de liaison permanents					
Comptes de liaison (produits)					
<b>Comptes de liaison</b>					
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>6 953 370</b>	<b>4 967 287</b>	<b>1 986 083</b>	<b>2 070 937</b>
Actif circulant	<b>Stocks et en-cours</b>				
	<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>27</b>		<b>27</b>	<b>1 547</b>
	Usagers (familles, élèves)	38 025	23 024	15 001	28 746
	Usagers douteux, litigieux	52 110	52 110		
	Fournisseurs débiteurs				
	Personnels et organismes sociaux	563		563	844
	Etat et autres Collectivités publiques	37 251		37 251	47 826
	Autres créances	24 012		24 012	9 000
	<b>Créances</b>	<b>151 961</b>	<b>75 135</b>	<b>76 826</b>	<b>86 416</b>
	Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	300 000
	<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>300 000</b>		<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
	Banques, Etablissements financiers et assimilés	595 547		595 547	850 944
	Caisses	1 162		1 162	805
	Régies d'avances et accreditifs				
	Virements internes				
<b>Disponibilités</b>	<b>596 709</b>		<b>596 709</b>	<b>851 749</b>	
Charges constatées d'avance	63 567		63 567	84 868	
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>63 567</b>		<b>63 567</b>	<b>84 868</b>	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>1 112 264</b>	<b>75 135</b>	<b>1 037 130</b>	<b>1 324 580</b>
<b>TOTAL ACTIF GENERAL</b>		<b>8 065 634</b>	<b>5 042 422</b>	<b>3 023 213</b>	<b>3 395 517</b>



INGENIUM  
Audit

<b>BILAN</b>					
<b>PASSIF</b> (En Euros)		Valeurs au 31/08/21			Valeurs au 31/08/20
		Val. Brutes	Amort. & Prov.	Val. Nettes	
Fonds propres	Valeur du patrimoine intégré	193 585		193 585	193 585
	Fonds statutaires				
	Apports sans droit de reprise	5 857		5 857	
	Legs et donations avec contrepartie à l'actif				5 857
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'invest.affect.biens renouvelables				1 546 573
	<b>FONDS PROPRES STATUTAIRES ET COMPLEMENTAIRES</b>	<b>199 442</b>		<b>199 442</b>	<b>1 746 015</b>
	Réserves statutaires				
	Réserves d'investissements				
	Réserves de trésorerie				
	Autres réserves				
	<b>RESERVES</b>				
	<b>REPORT A NOUVEAU</b>	<b>1 832 201</b>		<b>1 832 201</b>	<b>530 532</b>
	<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>-153 834</b>		<b>-153 834</b>	<b>-264 638</b>
	<b>TOTAL DES FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</b>	<b>1 877 809</b>		<b>1 877 809</b>	<b>2 011 909</b>
	Apports avec droit de reprise	68 450		68 450	68 450
	Legs et donations assortis d'une obligation				
Subventions d'invest.affect.biens renouvelables				490 973	
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</b>	<b>68 450</b>		<b>68 450</b>	<b>559 423</b>	
Taxe apprentissage	151 435	132 758	18 677	28 736	
Subventions d'investissements	2 021 934	1 556 937	464 997		
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS AMORTISSABLES</b>	<b>2 173 370</b>	<b>1 689 695</b>	<b>483 675</b>	<b>28 736</b>	
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>4 119 628</b>	<b>1 689 695</b>	<b>2 429 933</b>	<b>2 600 068</b>	
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour pensions et obligations simil.	61 678		61 678	68 034
	Provisions pour gros entretien				
	Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>61 678</b>		<b>61 678</b>	<b>68 034</b>	
FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur dons manuels affectés				
	Fonds dédiés sur legs et donations affectés				
<b>TOTAL FONDS DÉDIÉS ①</b>					
LIAISON	Comptes de liaison permanents				
	Comptes de liaison (charges)				
<b>TOTAL COMPTES DE LIAISON</b>					
Dettes	Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit ②	296 111		296 111	455 278
	Avances et acomptes reçus des usagers	22 927		22 927	46 304
	Dettes fournisseurs	30 456		30 456	32 849
	Dettes fiscales et sociales	65 447		65 447	66 472
	Dettes sur immobilisations				5 601
	Autres dettes	17 943		17 943	16 981
	Produits constatés d'avance	98 717		98 717	103 930
<b>TOTAL DETTES ③</b>	<b>531 601</b>		<b>531 601</b>	<b>727 415</b>	
<b>TOTAL PASSIF GENERAL</b>	<b>4 712 907</b>	<b>1 689 695</b>	<b>3 023 212</b>	<b>3 395 517</b>	

①Détail dans l'Annexe

②Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 0 €

③Dont à plus d'un an : 236 944 €, dont à moins d'un an : 294 657 €



COMPTE DE RESULTAT		
COMPTE DE RESULTAT (En Euros)	Ex 2020/21	Ex 2019/20
Vente de prestations de services aux familles	712 894	603 597
Concours Publics	740 868	738 357
Ventes de produits et marchandises	19 482	23 056
Produits des activités annexes	50 679	115 908
Subventions d'exploitation	66 900	56 769
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	17 992	31 991
Autres produits de gestion courante	4 566	25 358
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION [1]</b>	<b>1 613 380</b>	<b>1 595 036</b>
Achats de marchandises	9 581	11 156
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	450 547	432 349
Variation de stocks		
Autres charges externes	357 059	356 783
Impôts, taxes et versements assimilés	31 717	29 503
Salaires et traitements	619 190	587 913
Charges sociales	166 929	161 672
Dotations aux amortissements des immobilisations	249 949	245 444
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant		10 437
Dotations aux provisions		5 586
Autres charges de gestion courante	31 123	16 784
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION [2]</b>	<b>1 916 094</b>	<b>1 857 627</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION [1-2]</b>	<b>-302 714</b>	<b>-262 591</b>
Remboursement des frais sur opérations faites en commun [3]	56 038	550
Quote-part des frais sur opérations faites en commun [4]		6 804
Produits financiers		
De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 404	4 281
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS [5]</b>	<b>4 404</b>	<b>4 281</b>
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	4 657	5 714
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES [6]</b>	<b>4 657</b>	<b>5 714</b>
<b>RESULTAT FINANCIER [5-6]</b>	<b>-253</b>	<b>-1 433</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS [1+2+3+4+5+6]</b>	<b>-246 929</b>	<b>-270 278</b>



COMPTES DE RESULTAT		Ex 2020/21	Ex 2019/20
(En Euros)			
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		10 559	11 368
Sur opérations en capital		84 802	300
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS [7]</b>		<b>95 360</b>	<b>11 668</b>
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		2 266	6 027
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES [8]</b>		<b>2 266</b>	<b>6 027</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL [7-8]</b>		<b>93 094</b>	<b>5 640</b>
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives [9]			
<b>TOTAL DES PRODUITS [1+3+5+7]</b>		<b>1 769 183</b>	<b>1 611 534</b>
<b>TOTAL DES CHARGES [2+4+6+8+9]</b>		<b>1 923 018</b>	<b>1 876 172</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>-153 834</b>	<b>-264 638</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL EMPLOI DES CONTRIBUTIONS RECUES</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS RECUES</b>			


 The logo for INGENIUM Audit, featuring the word 'INGENIUM' in a stylized font with a wave-like graphic above it, and the word 'Audit' in a smaller font below it.



L'ANNEXE

## L'ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

### INFORMATIONS GENERALES

#### PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Un Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) est une association loi 1901 dont l'objet social est la gestion d'un établissement scolaire privé. L'OGEC est doté de deux organes :

- L'Assemblée Générale (AG), organe de délibération. Elle rend compte aux adhérents et détermine les grandes orientations.
- Le Conseil d'Administration (CA), organe d'administration. Il est élu par l'AG, gère l'établissement et élit le bureau (Président, secrétaire et trésorier).

L'OGEC Notre Dame de Campostal et Gouarec est un établissement exerçant sous tutelle diocésaine et sous contrat d'association avec l'État dans le cadre la loi sur l'enseignement privé du 31 décembre 1959.

L'établissement dispense les activités suivantes sur deux sites (Gouarec et Rostrenen) :

- Collège
- Lycée Général
- Lycée technique
- Enseignement supérieur
- Restauration
- Internat



#### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les événements suivants ont eu une incidence significative sur les activités de l'OGEC et les comptes :

- Crise sanitaire COVID 19 : L'établissement n'a pas été fermé durant l'année scolaire 2020/21, mais certains secteurs d'activité ont pu être impactés : La restauration scolaire, l'internat.
- L'établissement a eu recours modique au chômage partiel : 2000 €.
- Remboursement intégral de l'emprunt PGE de 100 000 € levé en 2020.

#### ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Évènements importants survenus postérieurement à la clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration mais qui n'ont pas de lien direct et prépondérant avec une situation existant à la clôture :

- Néant

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### DUREE ET DATE DE L'EXERCICE COMPTABLE

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

L'exercice N-1 a une durée de 12 mois.

### REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/08/2021 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et Règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. La nomenclature comptable est celle recommandée par la FNOGEC (Fédération Nationale des Organismes de Gestion des établissements de l'Enseignement Catholique).

### DEROGATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

- Néant



### CHANGEMENTS COMPTABLES

Changements de méthode comptable, changements de réglementation :

- L'application du règlement ANC 2018-06 réformant certaines pratiques comptables du secteur non lucratif entraîne les changements suivants :
  - Les subventions d'investissements publiques, antérieurement comptabilisées directement dans les fonds associatifs, sont, à compter de l'exercice 2020/21 inscrites en comptes 13 et amorties par le compte de résultat (comptes 777) selon le même rythme que les biens qu'elles financent.
  - Les subventions comptabilisées antérieurement à l'ouverture de cet exercice ont fait l'objet d'un retraitement rétrospectif, selon ces principes, au 1er jour de l'exercice. Les comptes 102 et 103 sont soldés.
  - Les contributions financières d'origine privée sont inscrites en produits d'exploitation ou en produits exceptionnels, selon leur caractère. C'est notamment le cas pour l'aide financière au fonctionnement sur le site de Gouarec obtenue de la Congrégation des Augustines.

Changements d'estimation, changements de modalités d'application :

- Néant

Corrections d'erreurs :

- Néant

## NOTES SUR LE BILAN

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires (coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la Direction).

Les frais d'acquisition des immobilisations sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations. Ils comprennent les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'immobilisation.

Tableau des mouvements des immobilisations : du 01/09/2020 au 31/08/2021

IMMOBILISATIONS		Valeur brute ouverture exerc.	Augmen-tations	Dimi-nutions	Virements de poste à poste	Valeur brute clôture exerc.	
Incor	Frais d'établissement						
	Autres immobilisations corporelles						
TOTAL I							
Corporelles	Terrains						
	Constructions et IAA						
		Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui	4 347 540	146 054		84 704	4 578 298
	Installations techniques, matériels et outillages		1 527 973	13 837			1 541 810
		Inst.générales, agencts, aménag.divers	101 247				101 247
		Matériel de transport	41 208				41 208
	Autres immos. Corporelles	Matériel de bureau & informatique	89 861	606	1 528		88 939
		Mobilier					
		Diverses	371 881	4 068	1 000		374 949
	Immobilisations corporelles en cours	84 704			-84 704		
	Avances et acomptes						
TOTAL II		6 564 414	164 565	2 528		6 726 451	
PU	Immobilisations grevées de droit						
	TOTAL III	6 564 414	164 565	2 528		6 726 451	
Financières	Participations	190 660	180			190 840	
	Créances rattachées à des participations	15				15	
	Titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	35 714	350			36 064	
	TOTAL IV	226 389	530			226 919	
TOTAL GENERAL		6 790 803	165 095	2 528		6 953 370	



Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations.

Seules les constructions font l'objet d'une décomposition, chaque composant suivant un plan d'amortissement qui lui est propre.

Immobilisation ou composant	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure (gros œuvre)	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques scellées	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration (cloisons, carrelages...)	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Équipement lourd de restauration	8 à 12 ans	8,33 à 12,5 %
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Mobilier cantine et hébergement	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel pédagogique (hors informatique)	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel de bureau (hors informatique)	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Équipements pédagogiques lourds (par la taxe d'apprentissage)	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel informatique	1 à 3 ans	33,33 à 100 %
Matériel de reprographie	1 à 3 ans	33,33 à 100 %
Logiciels	1 an	100 %

Tableau des mouvements des amortissements : du 01/09/2020 au 31/08/2021

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur ouverture exerc.	Dotations	Amortiss. Sortis	Virements de poste à poste	Valeur clôture exerc.
Incor	Frais d'établissement					
	Autres immobilisations corporelles					
	<b>TOTAL I</b>					
Corporelles	Terrains et aménagements					
	Constructions et IAAA					
		Sur sol propre	2 762 432	194 194		2 956 626
		Sur sol d'autrui				
	Installations techniques, matériels et outillages	1 439 766	34 462		1 474 229	
		Inst.générales, agencts, aménag.divers	100 136	363		100 499
	Autres immos. Corporelles					
		Matériel de transport	25 930	8 242		34 171
	Matériel de bureau & informatique	87 168	1 674	1 528	87 314	
	Mobilier					
	Diverses	304 433	11 014	1 000	314 447	
	<b>TOTAL II</b>	<b>4 719 866</b>	<b>249 949</b>	<b>2 528</b>		<b>4 967 287</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 719 866</b>	<b>249 949</b>	<b>2 528</b>		<b>4 967 287</b>

Tableau des mouvements des dépréciations : du 01/09/2020 au 31/08/2021

IMMOBILISATIONS DEPRECEIEES		Valeur brute ouverture exerc.	Augmen- tations	Dimi- nutions	Virements de poste à poste	Valeur brute clôture exerc.	
Incorp	Frais d'établissement						
	Autres immobilisations corporelles						
	<b>TOTAL I</b>						
Corporelles	Terrains						
	Constructions et IAA	Sur sol propre Sur sol d'autrui					
	Installations techniques, matériels et outillages	Inst.générales, agencts, aménag.divers					
	Autres immos. Corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & informatique Mobilier Diverses					
		Immobilisations corporelles en cours					
		<b>TOTAL II</b>					
Financières	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	<b>TOTAL III</b>						
	<b>TOTAL GENERAL</b>						



**DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIFS CIRCULANTS**

Tableau des mouvements des dépréciations : du 01/09/2020 au 31/08/2021

OBJET DES DEPRECIATIONS		Valeur ouverture exerc.	Augmen- tations	Dimi- nutions	Valeur clôture exerc.
Dépréciations	Stocks et en-cours				
	Comptes usagers (familles, élèves)	86 771		11 636	75 135
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	<b>TOTAL</b>	<b>86 771</b>		<b>11 636</b>	<b>75 135</b>
Dotations et reprises	D'exploitation			11 636	
	Financières				
	Exceptionnelles				

**ÉTAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Ventilation des créances au 31/08/2021

ETAT DES CREANCES		Valeur brute	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	Créances rattachées à des participations	190 855		190 855
	Prêts	35 714		35 714
	Autres créances	350		350
	<b>TOTAL I</b>	<b>226 919</b>		<b>226 919</b>
Actif circulant	Fournisseurs, avances et acomptes	27	27	
	Créances sur usagers	69 658	69 658	
	Personnel et comptes rattachés	563	563	
	État et autres collectivités publiques	37 251	37 251	
	Fédérations, associations et apparentées			
	Charges constatées d'avance	63 567	63 567	
	Autres créances	24 012	24 012	
<b>TOTAL II</b>	<b>195 078</b>	<b>195 078</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>421 997</b>	<b>195 078</b>	<b>226 919</b>

**ÉVALUATION DES PLACEMENTS**

État au 31/08/2021

NATURE	Valeur brute	Valeur de marché	Plus-Value	Moins-Value
SICAV et FCP				
Bons de caisse et dépôts à terme	300 000	300 000		
Obligations				
Autres valeurs mobilières				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>		



INGENIUM  
AUCH

**FONDS PROPRES**

Les subventions d'investissement sont dorénavant inscrites au passif du bilan dans la rubrique correspondante et reprises en résultat au même rythme que l'amortissement des biens financés (cf. changements méthodes supra). L'amortissement constaté est de 70 978 € pour cet exercice.

La taxe d'apprentissage affectée à l'investissement est amortie par le compte de résultat en fonction de la durée de vie économique des biens, soit un amortissement de 13 824 € pour cet exercice.

Tableau des mouvements des Fonds propres : du 01/09/2020 au 31/08/2021

FONDS PROPRES		Valeur ouverture exerc.	Augmen- tations	Dimi- nutions	Virements de poste à poste	Valeur clôture exerc.
Fonds propres	Valeur du patrimoine intégré	193 585				193 585
	Fonds statutaires					
	Apports sans droit de reprise				5 857	5 857
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	5 857			-5 857	
	Ecart de réévaluation					
	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	1 546 573			-1 546 573	
	<b>TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE (1)</b>	<b>1 746 015</b>			<b>-1 546 573</b>	<b>199 442</b>
	Réserves statutaires					
	Réserves pour investissements					
	Réserves de trésorerie					
Autres réserves						
<b>TOTAL RESERVES (2)</b>						
Report à nouveau (3)	530 532			1 301 669	1 832 201	
Résultat (4)	-264 638		153 834	264 638	-153 834	
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I) = 1+2+3+4</b>	<b>2 011 909</b>		<b>153 834</b>	<b>19 734</b>	<b>1 877 809</b>	
Autres fonds propres	Apports avec droit de reprise				68 450	68 450
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	68 450			-68 450	
	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	490 973			-490 973	
	<b>TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE (5)</b>	<b>559 423</b>			<b>-490 973</b>	<b>68 450</b>
	Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires	442 503	3 765		-294 833	151 435
	Subventions d'équipement		64 736		1 957 198	2 021 934
	Amortissement taxe d'apprentissage affectée à l'équipement	-413 767	-13 824		294 833	-132 758
	Amortissement subventions d'équipement		-70 978		-1 485 959	-1 556 937
	<b>TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUELABLES (6)</b>	<b>28 736</b>	<b>-16 301</b>		<b>471 239</b>	<b>483 675</b>
	<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II) = 5+6</b>	<b>588 159</b>	<b>-16 301</b>		<b>-19 734</b>	<b>552 124</b>
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I+II)</b>	<b>2 600 068</b>	<b>-16 301</b>	<b>153 834</b>		<b>2 429 933</b>	

**PROVISIONS****Pour risques :**

- Sans objet

**Pour Pensions et obligations similaires :**

- La provision pour indemnités de départ à la retraite a été évaluée à partir d'un taux d'actualisation de 0.77 % et d'un taux de GVT de 1.5%. En application de la convention collective EPNL l'indemnité est calculée en référence à la section 9, article 6.3. Pour l'exercice clos le 31/08/2021, elle est évaluée à 61 678 €.

**Pour gros entretien :**

- Sans objet

**Pour charges :**

- Sans objet



Tableau des mouvements des Provisions : du 01/09/2020 au 31/08/2021

OBJET DES PROVISIONS		Valeur ouverture exerc.	Augmen- tations	Dimi- nutions	Valeur clôture exerc.
Provisions	Risques				
	Pensions et obligations similaires	68 034		6 356	61 678
	Gros entretien				
	Autres provisions pour charges				
	<b>TOTAL</b>	<b>68 034</b>		<b>6 356</b>	<b>61 678</b>
Dotations et reprises	D'exploitation			6 356	
	Financières				
	Exceptionnelles				

**FONDS DEDIES**

Tableau des mouvements des Fonds dédiés : du 01/09/2020 au 31/08/2021

NATURE	Fonds à engager à l'ouvert de l'exercice.	Augment. : engagements à réaliser	Diminution : Utilisation sur l'exercice	Fonds restant à engager à la clôture de l'exercice
Subventions de fonctionnement				
Dons manuels affectés				
Legs et donations affectées				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**ÉTAT DES DETTES ET ASSIMILEES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Ventilation des dettes au 31/08/2021

ETAT DES DETTES	Valeur brute	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ①	296 111	59 167	236 944
Avances et acomptes reçus des usagers	2 450	2 450	
Dettes fournisseurs	30 456	30 456	
Dettes fiscales et sociales	65 447	65 447	
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	17 943	17 943	
Produits constatés d'avance	98 717	98 717	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>511 124</b>	<b>274 181</b>	<b>236 944</b>

① Emprunts souscrits en cours d'exercice : 0 €  
 Emprunts remboursés en cours d'exercice : 159 167 € (dont 100 000 € du PGE)

**AUTRES PASSIFS**

- Néant

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### INFORMATION SECTORIELLE

Ventilation du chiffre d'affaires : du 01/09/2020 au 31/08/2021

SECTEURS D'ACTIVITE	Ex 2020/21	Ex 2019/20	Ex 2018/19
Formation initiale			
Formation par apprentissage			
Formation continue			
Exploitation agricole			
<b>TOTAL GENERAL</b>			

### EFFECTIF SALARIES ET ENSEIGNANTS



La masse salariale est composée des salaires des personnels de droit privé. L'association n'étant pas soumise à la TVA, elle est redevable de la taxe sur les salaires.

Les enseignants sont, sauf cas spécifiques, contractuels d'État et rémunérés directement par lui.

Ventilation des effectifs en ETP : du 01/09/2020 au 31/08/2021

CATEGORIES	Ex 2020/21	Ex 2019/20	Ex 2018/19
Salariés	24	24	23
Enseignants	53	53	57
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>80</b>

### REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association sont le Chef d'Établissement, le Président et le Trésorier. Le Président et le Trésorier ne percevant aucune rémunération, communiquer la rémunération des trois plus hauts dirigeants reviendrait à donner une information individuelle préjudiciable à son caractère confidentiel (réponse ministérielle n°01630, J.O. Sénat).

### HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ventilation des honoraires : du 01/09/2020 au 31/08/2021

TYPE DE PRESTATION	Valeur TTC
Certification des comptes	11 472
Autres prestations	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 472</b>

**RESULTAT EXCEPTIONNEL ET TRANSFERT DE CHARGES**

Exercice du : 01/09/2020 au 31/08/2021

**PRODUITS EXCEPTIONNELS SIGNIFICATIFS**

Exercice du : 01/09/2020 au 31/08/2021

**PRODUITS EXCEPTIONNELS SIGNIFICATIFS**

- Amortissement des subventions d'investissements : 71 k€
- Amortissement de la taxe d'apprentissage : 14 k€
- Soutien financier de la Congrégation Augustines travaux chauffage : 5 k€

**CHARGES EXCEPTIONNELLES SIGNIFICATIVES**

- Horaires OPTIMUM : 2.2 k€

**TRANSFERTS DE CHARGES SIGNIFICATIFS**

- Néant



**AUTRES INFORMATIONS****ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS ET DONNES**

Exercice du : 01/09/2020 au 31/08/2021

**ENGAGEMENTS DONNES**

- Garanties de l'emprunt CMB de 350 k€ : nantissement d'un CAT à hauteur de 175 k€ jusqu'au complet remboursement de la dette.

**ENGAGEMENTS REÇUS**

- Néant





# INGENIUM

Audit

Campus du Vincin - 3 allée des Fougères  
56610 ARRADON  
0297406010  
[contact@ingenium-expertise.fr](mailto:contact@ingenium-expertise.fr)

